



En Auvergne comme en France, un parcours scolaire différencié entre filles et garçons

Du collège à l'université, les parcours scolaires des filles se distinguent de ceux des garçons. Les filles sont surreprésentées dans les filières professionnelles des services, dans les filières littéraires du secondaire et du supérieur, ainsi que dans les études universitaires conduisant aux carrières médicales, paramédicales et sociales. A contrario, les garçons privilégient très majoritairement les filières scientifiques et industrielles. Plus studieuses, les filles se positionnent dans des cursus d'études plus longs que ceux des garçons. Au niveau métropolitain, c'est en Auvergne que l'écart entre le taux de scolarisation des filles et celui des garçons est le plus important. De même, la région est celle où le taux de jeunes femmes diplômées du supérieur dépasse le plus celui des jeunes hommes.

Daniel Gras, Insee

En Auvergne comme en France, des différences notables persistent dans l'orientation scolaire comme dans le choix des spécialités entre filles et garçons. Les adolescentes s'orientent très peu dans les filières techniques et industrielles. Elles privilégient le plus souvent des spécialités qui forment aux métiers des services. À chacune des deux étapes d'orientation structurant l'enseignement secondaire (collège et lycée), les filles font des choix plus favorables à la poursuite des études.

Après la troisième, les filles privilégient les filières générale et technologique

En 2011, en Auvergne, les adolescentes en fin de collège s'orientent plus souvent vers une seconde générale et technologique (59 %) que les garçons (48 %). Ainsi, seulement un tiers des filles choisit de poursuivre ses études dans l'enseignement professionnel alors que cette filière attire près d'un garçon sur deux. Mais là aussi, les orientations diffèrent. Les filles se tournent davantage vers des formations aux métiers relevant du secteur des services. Or, l'offre de formation en apprentissage y est plus réduite que dans les domaines de la production ou de la construction, privilégiés par les garçons. Les filles suivent ainsi davantage l'enseignement professionnel sous statut scolaire que les garçons. Elles intègrent plus souvent une seconde professionnelle hors apprentissage (65 % contre 53 % pour les garçons). Elles sont également plus nombreuses à préparer un CAP sous statut scolaire. En revanche, seulement 11 % des jeunes Auvergnates s'engagent en apprentissage (19 points de moins que les garçons) qui est pourtant porteur

en termes d'insertion. Elles ne représentent ainsi qu'un cinquième des apprentis dans l'enseignement professionnel. Ce constat est le même en métropole.

Les bachelières nettement moins présentes dans les séries scientifiques

En 2011, les lycéennes auvergnates en année de terminale sont plus fréquemment inscrites dans les séries du baccalauréat général que les garçons (*figure 1*). Bien qu'y étant moins représentées, les filles choisissent de plus en plus la série scientifique (S). Ainsi, la parité progresse en série S : 47 % de

1 Des choix différenciés entre candidats et candidates

Participation au baccalauréat selon la série en 2011

Séries du baccalauréat	Part de la série dans le total des candidats en Auvergne	
	Pour 100 femmes	Pour 100 hommes
Bac général	50,9	39,7
Littéraire (L)	12,5	3,8
Économique et social (ES)	17,6	11,7
Scientifique (S)	20,8	24,2
Bac technologique	22,2	22,2
Gestion (STG)	9,0	8,5
Santé et social (ST2S)	8,6	1,0
Agronomie et du vivant (STAV)	1,6	2,3
Laboratoire (STL)	1,3	1,0
Industrie (STI)	1,1	8,6
Hôtellerie (HOT)	0,6	0,8
Bac professionnel	26,9	38,1
Service	22,1	11,8
Production	4,8	26,3

Source : Depp, Système éducatif français (MEN).

filles en moyenne dans les années 2011-2013 contre 43 % dix ans plus tôt. Elles restent surreprésentées dans les voies littéraire (L) et économique et social (ES) mais moins nettement qu'auparavant.

Pour le baccalauréat technologique, des choix différents persistent. Les filles sont ainsi plus présentes dans la série sciences et technologies de la santé et du social (ST2S) et quasiment absentes de la série sciences et technologies de l'industrie (STI).

Les étudiantes moins attirées qu'avant par le littéraire

En 2011, en Auvergne comme en France, les jeunes femmes sont surreprésentées dans l'enseignement supérieur (56 % contre 44 % de garçons). Les scolarités de l'enseignement supérieur sont, comme celles du secondaire, très clivées selon le sexe (figure 2). Les étudiantes se portent plus que leurs homologues masculins vers les disciplines « littéraires », les études paramédicales et sociales ou les formations supérieures de santé. Elles sont aussi beaucoup plus engagées en médecine, odontologie et pharmacie et dans les formations paramédicales et sociales. En conséquence, elles sont largement majoritaires dans ces formations, notamment celles relevant des études paramédicales ou sociales (plus de 80 % de filles) et en lettres et sciences humaines (plus de 70 %).

A contrario, les Auvergnates s'orientent moins vers les disciplines scientifiques à l'université. Elles sont aussi proportionnellement moins nombreuses que les garçons à intégrer les instituts universitaires de technologie (IUT) ou les écoles d'ingénieurs. Les proportions d'étudiantes dans les disciplines universitaires scientifiques sont toutefois plus importantes en Auvergne qu'en métropole.

En 2011, en Auvergne, les filles optent plus souvent pour les études des secteurs de la santé que onze ans plus tôt. C'est aussi le cas, mais dans une moindre mesure, pour les formations paramédicales et sociales. En revanche, elles délaissent les études universitaires de lettres. En 2011, 21 % des étudiantes auvergnates poursuivent leurs études supérieures dans cette voie, soit six points de moins qu'en 2000. Les jeunes Auvergnates comme les étudiantes au niveau national sont aussi un peu moins attirées qu'auparavant par les cursus courts (sections de techniciens supérieurs (STS) et les instituts universitaires de technologie (IUT)).

Taux de scolarisation et diplômes du supérieur : un plus grand écart femmes-hommes qu'en métropole

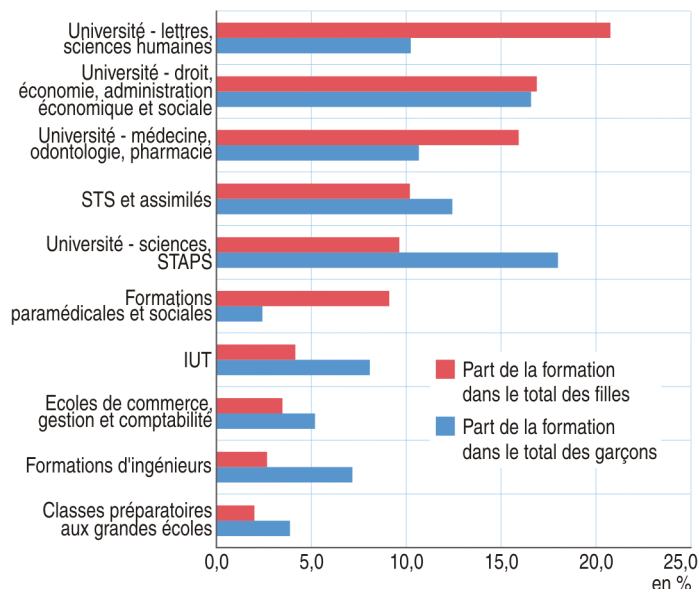
À âge égal, les jeunes femmes sont plus souvent élèves ou étudiantes que les garçons (figure 3). En Auvergne, en 2011, 40 % des femmes âgées de 15 à 29 ans sont scolarisées (taux de scolarisation). C'est six points de plus que les garçons. Parmi l'ensemble des régions, l'Auvergne présente le plus fort écart entre les taux de scolarisation féminin et masculin. Entre 1999 et 2011, cet écart s'accroît dans notre région (+ 1,2 point).

Plus nombreuses dans l'enseignement supérieur, les femmes sont également plus diplômées que les hommes. Ainsi, 48 % des Auvergnates âgées de 25 à 34 ans sont titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur en 2011 (1^{er} cycle, BTS, DUT, 2^e cycle

ou supérieur). Cette situation ne concerne que 34 % des hommes. C'est le deuxième écart le plus important entre filles et garçons parmi les régions métropolitaines. Entre 1999 et 2011, il s'accroît plus dans notre région qu'au plan national car la part des femmes diplômées progresse davantage en Auvergne. Celle-ci reste toutefois toujours inférieure à celle constatée en métropole (- 2 points). ■

2 Dans le supérieur, les femmes privilégient plus les sciences humaines et sociales ainsi que les études médicales

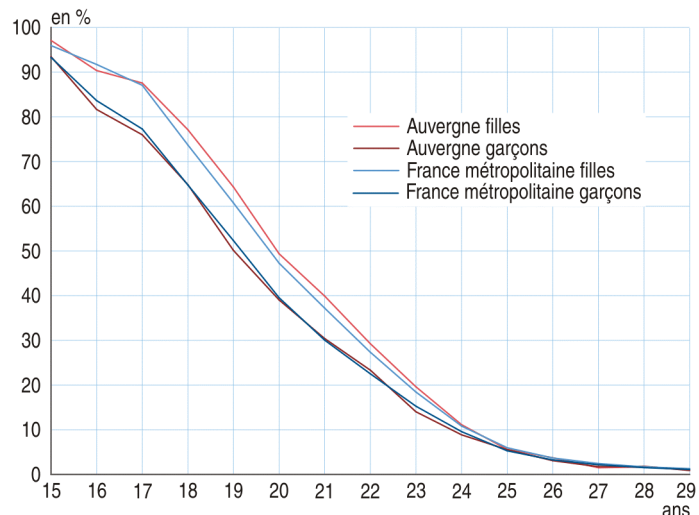
Étudiants dans l'enseignement supérieur en Auvergne en 2011 selon le sexe par formation ou type d'institution



Sources : MESR-DGESIP-DGRI-SIES ; MEN-MESR-DEPP.

3 Les filles plus scolarisées que les garçons

Part des élèves ou étudiants dans la classe d'âge en 2011



Source : Insee, Recensement de la population 2011.

Insee Auvergne

3 place Charles De Gaulle
BP120
63403 Chamalières cedex

Directeur de la publication :
Arnaud Stéphany

Rédaction en chef :
Sandra Bouvet, Anthony Faugère

ISSN 2416-8815
© Insee 2015

Maquette : Insee
Mise en page : Insee

Pour en savoir plus :

- « Filles et garçons sur le chemin de l'égalité, de l'école à l'enseignement supérieur », Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, Édition 2014.
- « Les parcours scolaires et les résultats » in *Géographie de l'école*, Ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative, N°10, mai 2011.

